



Europe Écologie Les Verts au Conseil régional de Bretagne /
Europa Ekologiezh Ar re C'hlas e Kuzul Rannvro Breizh
13 C, rue / straed Franz Heller
35 700 Rennes / Roazhon

M. Le Préfet
Préfecture de Région
3, rue Martenot
35 000 Rennes

Rennes, le 1er Mars 2012

Objet : Projet de centre d'enfouissement de déchets au lieu dit Point-Clos en Gaël (35)

Monsieur,

Alors que le tribunal administratif de Rennes a rejeté en mars 2010 la construction et l'exploitation d'un centre d'enfouissement de déchets au lieu dit du Point-Clos en Gaël, en forêt de Brocéliande, un nouveau projet est aujourd'hui à l'étude à l'initiative du SMITCOM Centre Ouest qui réunit 65 communes réparties sur les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et de l'Ille et Vilaine.

Le SMITCOM a ainsi formulé auprès de vos services une demande d'autorisation d'exploiter un centre d'enfouissement technique d'une capacité de 30 000 tonnes par an auquel sera greffé la construction d'une usine de traitement de déchets ménagers.

Les habitant-e-s et associations ont fait part de leur opposition forte à un tel projet lors d'une mobilisation le 24 février dernier. Nous ne pouvons que nous joindre aux inquiétudes des riverains quant à ce projet et ce pour plusieurs raisons :

- Brocéliande constitue un patrimoine naturel, historique et culturel unique et emblématique de la Bretagne qui ne pourrait qu'être mis à mal par l'implantation d'un centre d'enfouissement de déchets.
- Ce nouveau projet d'une très grande ampleur, 30 000 tonnes de déchets par an, est surdimensionné puisque supérieur de 75 % au tonnage à traiter à l'échelle du territoire couvert par le SMITCOM Centre Ouest.
- L'implantation du projet se fera à l'intérieur de la ZNIEFF II (zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique) de la forêt de Gaël Paimpont, sur un site où sont présentes plus de dix espèces naturelles protégées. Son implantation nous semble ainsi en contradiction avec les enjeux de préservation de la biodiversité auquel il nous faut répondre.
- L'implantation du projet est prévu en surplomb et à tout juste trois kilomètres de la zone NATURA 2000 des étangs de Comper et d'une zone humide. Il est aussi situé en tête du bassin versant de l'Oust (bassin de la Vilaine) et pourrait impacter l'étang aux ducs de Ploërmel qui dessert 30 000 personnes en eau potable. Ainsi, ce projet ne pourra qu'accentuer fortement les risques de dégradation de la qualité des eaux, alors que notre Région est déjà fortement touchée par la pollution de ses milieux aquatiques. Les risques pour la santé des habitant-e-s pourraient aussi s'avérer dramatiques.

- Ce projet mettra à mal le développement économique local centré essentiellement sur le tourisme vert et l'agriculture, secteurs économiques fortement liés à la bonne qualité de l'environnement.

Les habitant-e-s concernés par le projet de centre d'enfouissement subissent déjà depuis plus de trente ans, sur le même site, des pollutions par les déchets (décharges sauvages, unités de broyage...) et plusieurs associations ont déjà fait part de leur inquiétudes quant à l'impact de ces pollutions sur la santé des habitant-e-s et le nombre de résident-e-s atteint-e-s ou décédé-e-s à la suite de cancer semble anormalement élevé. **Dans ce cadre, il est nécessaire d'analyser l'impact des pollutions antérieures sur la santé des habitant-e-s avant même que puisse être envisagé un nouveau projet.**

Nous ne pouvons que partager l'exaspération des habitant-e-s face à ce nouveau projet. Celui-ci ne pourra se faire contre leur volonté. Une logique de dialogue doit pouvoir s'instaurer entre les habitant-e-s, les élu-e-s et administrations concernés par la construction de ce centre. **Ainsi, M. le préfet, nous nous permettons de vous solliciter aujourd'hui pour que puisse être organisée rapidement une table ronde afin d'envisager d'autres solutions de traitement des déchets à l'échelle de notre Région.**

Veillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Sylviane Rault, conseillère régionale d'Ille et Vilaine
René Louail, conseiller régional des Côtes d'Armor
Anne-Marie Boudou, conseillère régionale du Morbihan